



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

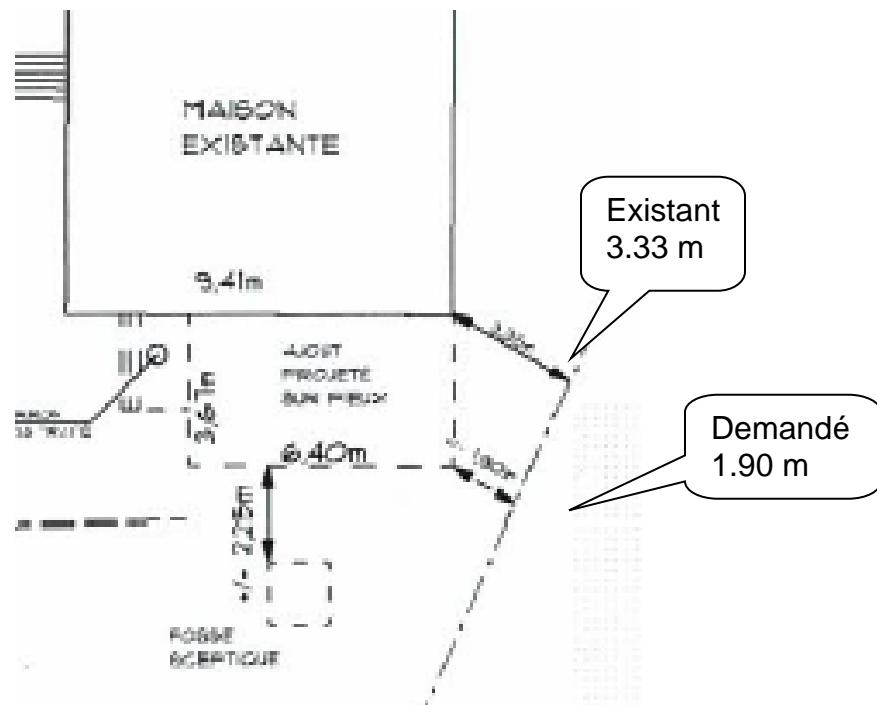
349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

No. : DM-2022-04

39, chemin de la Plage

Il y aura séance extraordinaire du conseil le 11 juillet 2022 à 18h30 au 350, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.



Nature de la demande et effet sur la propriété de Danielle Gascon et Serge Lortie, 39, chemin de la Plage, matricule : 3616-30-0675.

Permettre une marge latérale projetée de 1.90 mètres dans le cadre d'un projet d'agrandissement, alors que le minimum requis dans la zone RR-9 est de 5.0 mètres selon le règlement de zonage numéro 367-02.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Lacs, ce 14^{ième} jour du mois de juin 2022.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Caroline Champoux Directrice générale et greffière par intérim de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 14 juin 2022 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 14 juin 2022.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière par intérim